

ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Vendredi 10 Mars 2023

Etaient Présents :

- Education Nationale : Mme M (Directrice – CM1/CM2b) – Mme C (CPa) - Mme C (CPb) — Mme L G (CPc) - Mr B (CE1a) – Mme L G (CE1b) – Mme L (CE2a) - Mme C (CE2b) – Mme C (CM1/CM2c) – Mme B (CM1/CM2d) - Mme S (CM1/CM2b) – Mme S (CE2a/CM1a)
- Municipalité : Mme F (1ere Adjointe)
- Parents élus: Mme G – Mme L F – Mme M – Mr M – Mr P – Mme R – Mr R – Mme H – Mme C – Mr J – Mme P J

Excusés :

Mme H S (IEN) – Mme G (CPa) – Mme T (CPc) - Mme G (CM1a) - Mme M

ECOLE

1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole précédent (18/10/2022)

Vote contre : 0 Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

2) Effectifs de l'année en cours et prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2023

La directrice donne les chiffres exacts du mois de mars 2023 : 11 classes – 248 élèves

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu 8 arrivées (1 CP, 3 CE1 et 4 CM1) et 5 départs (1 CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM2), soit un différentiel de +3 élèves.

Effectif/classe : CPa (18) – CPb (19) – CPc (19) – CE1a (23) – CE1b (23) – CE2a (22) – CE2b (23) – CM1a (26) – CM1/CM2b (25) – CM1/CM2c (25) – CM1/CM2d (25)

Effectif/niveau : CP (56) – CE1 (46) – CE2 (45) – CM1 (62) – CM2 (39)

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2023 sont donc les suivantes :

Effectif/niveau : CP (35) – CE1 (56) – CE2 (46) – CM1 (45) – CM2 (62) soit un total de 244 élèves.

La prévision des effectifs transmise au DASEN en décembre 2022 était de : CP (35) – CE1 (56) – CE2 (44) – CM1 (46) – CM2 (59) soit un total de 240 élèves.

La directrice informe l'ensemble des membres du conseil d'école que le DASEN a décidé de fermer définitivement une classe à la rentrée 2023. Ce sera donc 244 élèves à ce jour sur 10 classes. L'équipe enseignante ajoute que cette année les conditions d'apprentissage sont plus favorables avec des effectifs allégés ; l'an prochain, en raison de la fermeture d'une classe, les classes seront beaucoup plus chargées.

3) Projet d'école 2020/2025 et projets pédagogiques 2022/2023

La directrice rappelle que le Projet d'Ecole est commun avec l'école maternelle et est remis aux membres du Conseil d'Ecole. Ce projet est valide sur la période 2020/2025 et a été réécrit il y a deux ans.

Les 2 enjeux majeurs du Projet d'Ecole sont :

- Garantir la continuité du parcours de chaque élève
- Agir sur le climat scolaire

L'ensemble des projets des classes est pensé en fonction du projet d'Ecole. Comme indiqué lors du précédent conseil d'école, les projets sont très riches, diverses et variés. Toute l'école participe au projet « Musique » en coopération avec la Flume, au projet des Incorruptibles, au projet de « Monécole », se rend à la bibliothèque municipale avec des animations à chaque période. Dans le cadre du parcours artistique et culturel, la mairie nous offre, le vendredi 14 avril, un concert de l'orchestre national de Bretagne au Sabot d'Or. Plusieurs classes mènent des actions sur le thème de la protection l'environnement (limiter, trier, recycler les déchets, « Nettoyons la nature »). De nombreuses classes ont bénéficié de l'intervention d'étudiants en kiné début mars (le CE1 sur la sédentarité et CE2-CM sur le harcèlement et la gestion des émotions).

- CP : Ecomusée de la Bintinais → Sortie du 02 décembre 2022.
- CP-CE1 : visite des jardins de Rocambo le 02 mai 2023.
- CE2 : Balade contée dans la forêt de Brocéliande le 27 juin 2023
- CE2b : Projet « Bouge ta classe », les élèves font du sport tous les matins durant un quart d'heure dans la cour. Sortie prévue au Stade rennais
- Les 2 CE2 + CMc : Projet la Feuille d'Erable
- Cycle 2 : Cinéma de Noël offert par l'APE
- Cycle 3 : Projet Harry Potter, intervention des étudiants STAPS en périodes 3 et 4 pour l'ensemble du cycle 3, ateliers du laboratoire de Merlin offert pour Noël par l'APE (CM2 : 14/03/2023 et CM1 : 31/03/2023), cycle 3 : découverte d'un spectacle au TNB (« Le vilain petit canard » pour les CM1 le 20/10/2022 et « Nanouk l'esquimaux » pour les CM2 le 27/03/2023)
- CM2 : cycle natation au trimestre 3, le vendredi de 15h00 à 15h40 à la piscine Océlia de Montfort (pendant ce temps les CM1 auront EPS)
- Cycle 3 : Visite du Puy du Fou le 13 juin 2023. Départ vers 7h pour un retour vers 21h.
- Cycle3 : Comédie Musicale « T'es qui ? T'es d'où ? » avec une représentation en fin d'année scolaire au Sabot d'Or.

Les projets de l'école sont définis en lien avec le PEDT.

Tous ces projets peuvent avoir lieu grâce au financement des actions de l'APE via notre compte OCCE. Le bilan financier des comptes OCCE sera présenté au dernier conseil d'école.

4) Evaluation d'école

Depuis l'année dernière et sur les 5 ans à venir, toutes les écoles de l'académie seront soumises à une évaluation d'école. Cette évaluation d'école a lieu cette année pour notre groupe scolaire (maternelle et élémentaire).

Dans un premier temps, au mois de mars-avril 2023, l'équipe pédagogique rédige un rapport d'auto-évaluation en analysant le contexte externe et interne de l'école et en interrogeant 4 domaines : 1. Apprentissage et parcours des élèves, 2. Vie et bien-être de l'élève (le climat scolaire), 3. Acteurs et fonctionnement de l'école, 4. Environnement institutionnel et partenarial.

Ce rapport d'auto-évaluation sera envoyé aux 4 évaluateurs externes soumis à une charte déontologique : un coordinateur (qui est un IEN du 1^{er} degré), un personnel de direction du second degré, un directeur d'école et une personne chargée de mission, CPC ou personnel administratif.

Dans un second temps, les lundis 22/05 et mardi 23/05, les évaluateurs externes se rendront dans notre groupe scolaire pour une observation et un échange avec l'ensemble des acteurs (enseignants, personnels de l'école, élèves, personnel périscolaire).

Ils approfondiront la réflexion menée par l'école. Un retour sur l'évaluation de notre école sera communiqué lors du prochain conseil d'école.

DES OBJECTIFS CLAIRS, AU SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Faire mieux réussir tous les élèves (plaisir et efficacité des apprentissages, résultats, parcours, citoyenneté, insertion)
- Améliorer le bien-être dans l'établissement pour les élèves, les professeurs et l'ensemble des personnels
- Renforcer la dimension collective, la coopération et le sentiment d'appartenance

LA MÉTHODE

Une démarche participative associant tous les acteurs (personnels de l'établissement, partenaires, etc.)

Un croisement des regards : articulation entre autoévaluation et évaluation externe

Une analyse collective pour identifier une stratégie adaptée à l'établissement

Des actions et un plan de formation pour aider les équipes à formaliser leur projet d'établissement

Une charte pour les évaluateurs externes : professionnalisme, impartialité, écoute et bienveillance

Ce n'est :

- Ni un contrôle
- Ni une certification
- Ni une évaluation des personnes
- Ni un classement

AU CŒUR DE LA DÉMARCHE : LE POINT DE VUE ET L'ANALYSE DES ACTEURS DE L'ÉTABLISSEMENT

- L'auto-évaluation fonde la démarche d'évaluation. Elle est organisée par l'établissement et participative .
- Le guide de l'auto-évaluation est un support qui peut être enrichi et complété par l'établissement pour être au plus près des préoccupations et du contexte spécifique
- Des axes stratégiques et un plan d'action et de formation proposés par les acteurs de l'établissement
- Des évaluateurs externes qui s'appuient sur l'autoévaluation, l'observation et l'écoute des acteurs
- Un rapport provisoire établi par les évaluateurs externes qui viennent le présenter à l'établissement. De cet échange peuvent découler des évolutions du rapport
- Une fois le rapport définitif rédigé, l'établissement peut faire des observations écrites qui y seront annexées.

UN CYCLE D'ÉVALUATION DE 5 ANS

- Septembre 2020 - juillet 2025 : l'ensemble des établissements scolaires du 2^d degré, publics et privés sous contrat, auront réalisé leur évaluation

Un parent interroge l'équipe enseignante sur l'utilité et le but de cette évaluation d'école. La directrice explique qu'à terme, l'évaluation d'école sera le point de départ pour la rédaction du projet d'école, d'où la durée des 5 ans.

Les enseignants informent qu'ils ont des difficultés à entrer dans ce dispositif et qu'ils trouvent que ce temps pourrait être utilisé différemment. Le temps consacré à la préparation de l'évaluation d'école est de 10h pour chaque enseignant.

Un autre parent questionne le rôle de la mairie dans cette évaluation d'école en tant que propriétaire des locaux. La mairie est uniquement consultée et elle apporte des informations pour analyser le contexte externe de l'école (l'école dans la commune et sur le territoire). Mme F ajoute que la mairie n'a pas été sollicitée à ce jour par l'Inspection, mais le périscolaire l'a été par les directrices des écoles en tant qu'acteurs sur le terrain.

MUNICIPALITE

1) Remerciements

- Services techniques : L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement Messieurs D et P ainsi que toute l'équipe des services techniques, pour leur implication dans la réalisation des travaux et la maintenance. La directrice précise que les services techniques sont à l'écoute de l'école et très réactifs.
- Projet culturels : Le partenariat avec la bibliothèque municipale est très apprécié de l'équipe enseignante. Mme F (responsable pôle culturel) propose aux classes diverses activités. Les collègues souhaitent que ces activités perdurent car elles sont d'une grande qualité.

2) Investissements demandés à la mairie pour l'année 2023

L'équipe enseignante tient à remercier la mairie et le service technique pour tous les travaux effectués durant l'année 2022 et les investissements consacrés à l'école élémentaire.

L'équipe enseignante a réduit ses demandes pour l'année 2023 dans un souci d'économie d'énergie, l'augmentation du coût de celle-ci grèvant le budget municipal. Voici la liste des investissements par ordre de priorité pour cette année :

1. Investir dans une imprimante couleur (à jet d'encre) commune pour toute l'école élémentaire en salle repro.
2. Installer deux prises internet supplémentaires dans la salle repro afin d'y installer un ordinateur (que nous avons déjà) et de connecter l'imprimante couleur
3. Réparer voire changer la serrure du portail pompiers : certaines clés enseignantes de l'école ne fonctionnent pas du tout sur ce portail et seule la serrure à l'extérieur de la cour peut être utilisée
4. Installer une lumière à détection près du portail du mail (déjà installée) + remettre la détection de la lumière à l'accès cantine des CP (réparée mais avec encore des problèmes techniques)
5. Réfléchir à une nouvelle salle des maîtres plus grande (11 PE + 8 AESH) : aménagement de la salle de l'étage ?
6. Remplacer le panneau d'affichage à l'entrée de l'école au portail du mail piéton par un panneau plus grand (double)
7. Réutiliser le panneau d'affichage actuel du mail piéton et l'installer à l'entrée du portail à côté de la cantine
8. Installer un garage à vélo pour les enseignants dans les locaux de l'école
9. Changer les huisseries fenêtres des classes S15-S16-S19-S20-S21 : double vitrage pour protéger du bruit de la cour et du froid qui passe au travers des fenêtres
10. Changer les portes extérieures en S15-S16-S19-S20-S21
11. Installer de nouveaux stores plus faciles à manipuler en S15-S16-S19-S20-S21-S23 : les stores actuels ne permettent pas de réaliser correctement les exercices de PPMS
12. Réfléchir sur un réaménagement total de la cour de récréation : plus de jeux mixtes, de nature, moins de béton
Le travail sur l'aménagement de la cour est déjà bien amorcé. La mairie a prévu des travaux dès cette année et une échéance de 3 à 4 ans pour aboutir au projet final avec la création de différents coins jeux, de coins calmes pour lire et dessiner (demandes des élèves lors des conseils des délégués)
13. Installer 4 crochets porte-manteaux adulte dans les classes S24, S13, S22 et S21(1 crochet par classe)
14. Créer une armoire du sol au plafond comme en S14 ou en S22 pour la salle S25 (stockage matériel arts plastiques, sciences et manuels)
15. Installer du lino au mur de la salle S22 et dans son couloir + couloir entourant la S16
16. Installer un abri près du portail du mail pour les jours de pluie
17. 14 tabourets culbuto (6 en S20 + 5 en S16 + 3 en S15)

3) Crédits alloués à l'école par la mairie pour l'année 2023

Les chiffres donnés par Mme F ce jour seront votés au prochain conseil municipal du mardi 14/03. Les chiffres indiqués sont donnés sur la base de 245 élèves et 11 classes.

✓ *Fonctionnement :*

- Environ 7 700€ (2022 : 8 443,91 €) pour les fournitures scolaires, soit 31,39€ (2022 : 31,86 €) par enfant,
- 1 166,88€ (2022 : 1 166,88 €) pour les transports collectifs, soit 106,08€ (2022 : 106,08 €) par classe,
- Environ 900€ (2022 : 960,33 €) pour les livres et fichiers, soit 3,57€ (2022 : 3,62 €) par enfant,
- Environ 700€ (2022 : 772,03 €) pour les animations et sorties pédagogiques versées via l'APE,

La directrice remercie la municipalité pour les crédits alloués à l'école qui sont sensiblement les mêmes tous les ans et permettent d'assurer l'équipement des élèves en fournitures scolaires.

Questions

Aucune question de la part des parents d'élève n'a été remise à la directrice avant le conseil d'école.

Question de l'équipe enseignante pour la mairie :

- *Est-ce envisageable que la mairie/restauration scolaire fournisse des packs d'eau pour la journée du 13/06 ainsi qu'une collation pour 18h ?*

Madame F répond par l'affirmative. Cela ne pose pas de problème sur le principe. Il faudra définir le nombre d'élèves exacts participants à la sortie. Le restaurant scolaire fournira sûrement des fruits pour la collation.

- *l'APE ou la mairie pense-t-elle pouvoir donner une petite subvention exceptionnelle pour la sortie du mardi 13/06 au Puy du Fou ?*

Madame F explique que la collectivité participe aux classes de découverte (une année pour le public, la seconde pour le privé). Cette année, c'était le tour de notre école qui a choisi de ne pas faire de sortie avec nuitée. Comme indiqué dans la question, Mme F insiste sur le fait que c'est une demande exceptionnelle donc il va falloir apporter des précisions (budget total, somme demandée). La Mairie est plutôt favorable sur le principe. La directrice informe que le budget de la sortie s'élève à 4 000€. L'APE sera également questionnée par l'équipe enseignante.

Séance levée à 18h50

Mme K C

Enseignante

Mme D M

Directrice